

Un fidèle

# LE DÉCALOGUE DE SATAN

**La lutte de la papauté contre  
la franc-maçonnerie et les droits de l'homme**

**Préface de Mgr Marcel Lefebvre**

**"Bien que combattre pour arracher la Terre Sainte aux mains des païens soit l'assurance de mériter la vie éternelle, on pense que c'est un mérite beaucoup plus grand, si l'on combat l'impiété de ceux qui exterminent la foi, en laquelle consiste le salut de tout le monde, et ourdissent la ruine générale de l'Eglise" (Grégoire IX: bulle *Dei Filius* du 21 octobre 1239).**

Cet ouvrage est dédié: à Jésus-Christ, Roi des nations, à la Vierge Marie, qui écrase de son talon les hérésies, à saint Joseph, terreur des démons et protecteur de la Sainte Eglise, et à saint Michel archange, protecteur de la France et défenseur des catholiques à la fin des temps.

Première édition 1989; deuxième édition 2004. Reproduction interdite: tous droits réservés par les "Expéditions pamphiliennes".

SEMINAIRE INTERNATIONAL  
SAINT PIE X

CH-1908 Ecône-RIDDES  
Tel.: 026 | 44 35 25  
44 35 26  
44 35 27

+ Ecône, le 6 sept. 1989

Mon cher monsieur

C'est anniversaire de la venue  
profonde et radicale de l'ordre chrétien,  
seul ordre social voulu par Notre Seigneur  
pour le salut des âmes, vous avez courageusement  
montré comment s'est trahie cette opinion  
diabolique, je vous félicite vivement. Il est  
toujours utile de manifester la vérité d'une  
histoire que les amis de la Révolution présentent  
d'une façon mensongère -

Par les textes des Papes qui ont jugé  
ces errements, vous jettez une lumière définitive  
sur cette entreprise satanique, codifiée dans  
la Déclaration des droits de l'Homme.

Vous montrez enfin comment la Révolution  
et son esprit subversif ont conquis le monde  
et se sont désormais installés dans l'Eglise.  
C'est lui le coup de maître de l'atavisme de  
servir du Pape et des évêques pour la diffusion  
de l'esprit révolutionnaire.

Puisse votre ouvrage, avec la grâce de Dieu,  
servir à la Renaissance catholique et à  
libération de l'Église de ses serviteurs infidèles.  
Que N. S. des Vierges vous rende en aide.

+ avec le cœur

## *PRÉFACE*

Ecône, le 6 septembre 1989

Bien cher Monsieur [\*\*\*],

En cet anniversaire de la ruine profonde et radicale de l'ordre chrétien, seul ordre social voulu par Notre Seigneur pour le salut des âmes, vous avez courageusement montré comment s'est tramée cette opération diabolique; je vous félicite vivement. Il est toujours utile de manifester la vérité d'une histoire que les amis de la Révolution présentent d'une façon mensongère.

Par les textes des papes qui ont jugé ces événements, vous jetez une lumière définitive sur cette entreprise satanique, codifiée dans la déclaration des droits de l'homme.

Vous montrez enfin comment la Révolution et son esprit subversif ont conquis le monde et se sont désormais installés dans l'Eglise. C'est bien le coup de maître de Satan de se servir du pape et des évêques pour la diffusion de l'esprit révolutionnaire.

Puisse votre ouvrage, avec la grâce de Dieu, servir à la Renaissance catholique et à la libération de l'Eglise de ses serviteurs infidèles.

Que Notre Dame des Victoires vous vienne en aide.

Mgr Marcel Lefebvre



# INTRODUCTION

**"Le royaume de France est prédestiné par Dieu à la défense de l'Eglise romaine, qui est la seule véritable Eglise du Christ... Il sera victorieux et prospère tant qu'il sera fidèle à la foi romaine. Mais il sera rudement châtié toutes les fois qu'il sera infidèle à sa vocation" (saint Rémi à Clovis, Noël 496).**

"La nation des Francs, illustre, ayant Dieu pour fondateur, ...depuis peu convertie à la foi catholique, libre d'hérésie" décrète ce qui suit: **"Vive le Christ, qui aime les Francs!** Qu'il garde leur royaume et remplisse leurs chefs de la lumière de sa grâce! Qu'il protège l'armée, qu'il leur accorde des signes qui attestent leur foi, la joie, la paix, la félicité! Que le Seigneur Jésus-Christ dirige dans le chemin de la piété ceux qui gouvernent! Car cette nation est celle qui, petite en nombre, mais brave et forte, secoua de sa tête le dur joug des Romains, et qui, après avoir reconnu la sainteté du baptême, orna somptueusement d'or et de pierres précieuses les corps des saints martyrs que les Romains avaient consumés par le feu, mutilés par le fer, ou fait déchirer par les bêtes" (1).

Ainsi commençait la loi salique, loi fondamentale du royaume français, rédigée par Clovis. Dans ces quelques lignes était définie la mission de la monarchie française: défendre et propager la foi catholique, briser les hérésies.

Une lamentable apostasie survint en 1789. L'athéisme d'Etat fut officiellement proclamé; les droits de l'homme remplacèrent les devoirs envers le Christ, roi de France. Pour s'en persuader, il suffit de lire ne serait-ce que le préambule de la sacro-sainte déclaration. "Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements", déclarent, "en présence et sous les auspices de l'Etre suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen". On le voit: le Christ n'y est même plus mentionné. La monarchie est également passée sous silence. Aura désormais force de loi uniquement la volonté

populaire, émancipée de toute autorité religieuse ou royale.

A l'heure actuelle, le peuple français est tellement imprégné des principes révolutionnaires qu'il ne peut même plus mesurer à quel point ils sont sacrilèges. Il ne voit plus que le 26 août 1789, les législateurs se dressèrent contre la volonté divine, en abolissant la monarchie de droit divin.

La monarchie très-chrétienne fut en effet instaurée en France par la volonté expresse de Dieu. Au cours de la cérémonie du baptême de Clovis, la nuit de Noël en l'an de grâce 496, la voix du Très-Haut se fit entendre et le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, apporta la sainte ampoule, contenant le chrême destiné au sacre de tous nos rois. Saint Rémi sacra le roi et lui tint ce langage prophétique:

**"Apprenez, mon fils, que le royaume de France est prédestiné par Dieu à la défense de l'Eglise romaine, qui est la seule véritable Eglise du Christ. Ce royaume sera un jour grand entre tous les royaumes. Et il soumettra tous les autres peuples à son sceptre. Il durera jusqu'à la fin des temps. Il sera victorieux et prospère tant qu'il sera fidèle à la foi romaine. Mais il sera rudement châtié toutes les fois qu'il sera infidèle à sa vocation" (2).**

Après la cérémonie du sacre, Clovis dit: "Il m'ennuie de voir les hérétiques posséder les plus belles provinces des Gaules" (3). En moins de sept ans, ses victoires militaires détruisirent l'hérésie en Gaule, sauvèrent l'Eglise et donnèrent à la France ses frontières naturelles. La mission du "Saint Royaume de France" avait commencé.

"Pourquoi donc Dieu tient-il tant au sacre? C'est que le sacre en France est la consécration nécessaire de l'autorité royale. Il n'est pas d'autorité sans le sacre. <<Gentil Dauphin>> disait Jeanne d'Arc à Charles VII tant qu'il ne fut pas sacré. Par le sacre, Jésus-Christ conférait au roi l'investiture du royaume et lui accordait les grâces d'état, les aptitudes au gouvernement. Un caractère sacré s'imprimait sur toute sa personne. Le peuple chrétien le considérait à juste titre comme l'élu de Dieu. Dieu était la source des droits à la royauté. De son côté, le roi acceptait sa fonction comme une sorte de sacerdoce; il régnait au nom du Tout-Puissant. Un lien religieux se formait entre le roi et son peuple, et l'Eglise consacrait cette union à tel point que quiconque aurait tenté de le rompre se serait rendu coupable d'un sacrilège. Par le sacre, la France entière, roi et peuple, faisait hommage d'elle-même à Jésus-Christ. Le

sacre constituait la plus éclatante reconnaissance des droits de Dieu sur le monde, de la royauté universelle du Christ" (4).

Par le sacre, que certains auteurs assimilaient à un "huitième sacrement", Dieu donnait au roi tous les moyens de remplir sa mission, et le roi s'engageait à se mettre tout au service de son Seigneur, le Christ. Voici le "serment du royaume" qu'il devait prêter au cours de la cérémonie. Tenant les mains sur le livre des Saints Evangiles, le roi jurait à voix haute en latin: "Je promets, au nom de Jésus-Christ, au peuple chrétien qui m'est soumis: premièrement, de faire en sorte que le peuple chrétien entier serve l'Eglise de Dieu en tout temps dans la paix; d'empêcher les personnes de tout rang de commettre des rapines et des iniquités, de quelque nature qu'elles soient; de faire observer la justice et la miséricorde dans les jugements, afin que Dieu, qui est la source de la clémence et de la miséricorde, daigne la répandre sur moi et sur vous aussi; de m'appliquer sincèrement et de tout mon pouvoir à exterminer de toutes les terres soumises à ma domination les hérétiques nommément condamnés par l'Eglise. Je confirme par serment toutes les choses énoncées ci-dessus; qu'ainsi Dieu et ses saints Evangiles me soient en aide" (5).

Tant que le monarque restait fidèle à son devoir d'état, la prospérité du royaume était assurée. Si par contre, il relâchait sa vigilance, le pays risquait d'être "rudement châtié", comme l'avait prédit saint Rémi.

Que Dieu intervienne directement dans les affaires de ce monde prouve bien l'aspect surnaturel de l'histoire et la mission de la France, fille aînée de l'Eglise. Notre pays bénéficie de la protection toute particulière de Notre Dame. Et ce, plus que jamais, depuis la célèbre consécration du 10 février 1638, où Louis XIII décida que "prenant la très sainte et très glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de nostre Royaume, Nous luy consacrons particulièrement nostre Personne, nostre Estat, nostre Couronne, et nos Sujets, la suppliant de nous vouloir inspirer une si sainte conduite, et défendre avec tant de soin ce Royaume contre l'effort de tous ses ennemis, que soit qu'il souffre le fléau de la guerre, ou jouysse de la douceur de la paix que nous demandons à Dieu de tout nostre coeur, il ne sorte point des voyes de la grâce qui conduisent à celles de la gloire" (6).

On se ferait une idée incomplète et inexacte du XVIIe siècle et des grâces innombrables que la Vierge accorda à la France - grâces qui

résultèrent de la consécration du royaume à Marie par Louis XIII -, si l'on ne comparait pas l'état religieux du pays au sortir des guerres de religion à celui de la fin du règne de Louis XIV. Abelly, le contemporain et le premier historien de Saint Vincent de Paul, brossa le tableau suivant de la France au début du XVIIe siècle. "On voyait en tous lieux les temples détruits, les autels abattus, les choses les plus saintes profanées, les prêtres massacrés et ce qui était le plus grand et le plus funeste de tous ces maux, un renversement presque universel de tout ordre et de toute discipline ecclésiastique... On ne savait presque pas ce que c'était que de faire des catéchismes" (7).

Par cette consécration, notre pays devint le "royaume de Marie". Durant le siècle de Louis XIV, la piété reflorissait partout. La France connut le plus bel épanouissement religieux et donna l'exemple de l'apostolat par les missions. La restauration catholique s'accompagna d'une prospérité économique. Notre pays atteignit son apogée et acquit une gloire incomparable.

Cela déplaisait fort au malin. "L'histoire du XVIIIe siècle, de la révolution et de ses conséquences n'est pas autre chose que celle de la tentative de revanche de l'enfer contre les conséquences de la consécration de la France à la Vierge, afin de détruire la royauté de Marie sur <<son royaume>> et d'empêcher le rayonnement du Coeur Immaculé devant assurer celui du Sacré Coeur de Jésus" (8). Satan prépara sa contre-offensive. Il avait échoué par son attaque de front contre le catholicisme, en voulant l'instauration de l'hérésie protestante. Maintenant, il essayait de renverser le royaume de Marie par les moyens occultes, par la ruse, la perfidie, la perversion, en un mot: par la franc-maçonnerie.

"Les circonstances allaient favoriser l'accomplissement des desseins sataniques à l'intérieur de notre pays. En mourant, Louis XIV laissait en effet pour successeur un enfant de cinq ans. Le grand roi, voulant diminuer dans toute la mesure possible les inconvénients d'une minorité et briser notamment la dangereuse ambition du duc d'Orléans, avait par testament pris toutes les mesures susceptibles d'assurer la tranquillité et le bon gouvernement du royaume. Malheureusement, dès le lendemain de la mort du roi, le duc d'Orléans convoqua le Parlement, fit casser le testament du roi et prit en main toute l'autorité... Débauché et sans convictions religieuses, le Régent laissera les incrédules et les libertins préparer le terrain aux sociétés secrètes et battre en brèche les traditions les plus sacrées. L'une des plus belles et des plus efficaces...



voulait que le roi, après son sacre, consacraît sa personne et son royaume à saint Michel, afin que le prince des milices célestes, le vainqueur de Satan, préservât son règne de toute emprise des démons et de leurs suppôts, ainsi enchaînés en quelque sorte. Pour la première fois, au sacre de Louis XV, encore enfant, cette consécration ne fut pas renouvelée. Dès lors, la porte était ouverte à Lucifer et à ses légions, ainsi déchaînés: les premières loges maçonniques s'installent en France" (9).

Il est intéressant de noter aussi qu'à la mort de Louis XV, la secte, par l'intermédiaire de Turgot, tenta de supprimer le sacre. "Vous serez beaucoup plus agréable au peuple en lui disant que nous ne vouliez tenir votre couronne que de son amour", suggéra le ministre félon au futur Louis XVI. Le Dauphin tint bon et se fit sacrer. Cependant, quand il prêta le serment du royaume, après avoir promis de maintenir la paix de l'Eglise, d'empêcher les rapines et les iniquités, d'observer la justice, il baissa soudain la voix et rendit inintelligible sa lecture: le passage correspondait à la détermination d'exterminer les hérétiques (10). Manquement grave à son devoir d'état, le roi ne remplit pas complètement les promesses de son sacre. Au lieu de chasser les hérétiques, il donna le droit de citoyenneté aux protestants (novembre 1787), prépara l'émancipation des juifs, et ne lutta point contre la secte maçonnique, pourtant maintes fois condamnée par la papauté.

Satan redoubla d'efforts: la franc-maçonnerie lança le spiritisme et toutes les manifestations diaboliques qui en découlaient. Le magnétiseur Mesmer et les occultistes Saint Germain et Cagliostro (pseudonyme des juifs Wolff et Balsamo) subjuguèrent bon nombre de personnes de la haute société.

On ne recula devant aucune calomnie pour détruire l'esprit chrétien et discréditer la monarchie. L'affaire du collier de la reine, montée de toutes pièces par les juifs et les francs-maçons (11), permit de lancer une campagne de presse immonde pour salir Marie-Antoinette, parfaitement innocente.

Ce fut par la même propagande mensongère que la secte répandit ses idées pernicieuses. La convocation des Etats Généraux lui fournit une belle occasion pour accomplir enfin la révolution qu'elle préparait depuis si longtemps. Les conjurés étaient si sûrs de leur succès que dès 1771, le frère Mercier, futur député de la Convention, annonça dans un ouvrage devenu introuvable (*L'an 2440*), au chapitre I, intitulé "Pas si éloigné qu'on ne pense!", tout le plan de la secte. Voici l'étonnante

prophétie de Mercier: "La souveraineté absolue est abolie par les Etats Généraux. La monarchie n'est plus. La Bastille est renversée. Les monastères sont abolis. Les moines mariés. Le divorce permis. Le pape dépossédé de ses Etats. O Rome, que je te haïs!". Les desseins de la maçonnerie étaient donc dévoilés dès 1771 - n'en déplaise aux historiens qui nient l'existence d'un complot concocté de longue date!

C'est justement l'itinéraire de ce complot que nous allons retracer, fût-ce au risque de détruire complètement le mythe officiel de l'"évolution spontanée des esprits" et celui de la révolution voulue par "le peuple", mythes véhiculés depuis deux cents ans par les historiens officiels de la république.

Par rapport aux auteurs contre-révolutionnaires actuels, nous innoverons également. Certains passent sous silence l'influence de la maçonnerie. D'autres lui reconnaissent d'avoir joué un rôle dans la révolution, mais ils occultent l'existence du complot préparé de longue date. Ils rejoignent ainsi les historiens universitaires, pour lesquels les loges ne furent qu'un véhicule parmi tant d'autres des idées nouvelles, qui, de toute façon, auraient éclos tôt ou tard.

\*

\* \*

Mais il y a plus grave: bien des penseurs de la "droite" déplorent les massacres de la Terreur, mais personne ne s'attaque vraiment à la sacro-sainte déclaration des droits de l'homme de 1789! Toute notre première partie s'attachera donc à montrer que **tout le complot des francs-maçons fut axé sur l'imposition des droits de l'homme. Le 26 août 1789, le jour où furent proclamés leurs principes, érigés en vérités universelles, l'acte révolutionnaire par excellence était accompli. La révolution était achevée; la suite n'allait être qu'application rigoureuse.** Depuis le lendemain du 26 août jusqu'à nos jours - et ce n'est pas terminé! -, les frères n'ont plus qu'à voter les lois nécessaires à l'instauration de leur plan, conforme à leur nouvelle vision du monde.

\*

\* \*

Afin de persuader le lecteur que ces principes des droits de l'homme sont parfaitement *sataniques* - et nous pesons nos mots -, nous

démonterons, au cours de notre deuxième partie, point par point, article par article, le fonctionnement du système dans tous ses tenants et aboutissants. Au fur et à mesure de cette analyse, on s'apercevra que **chaque article favorise en fin de compte la damnation du plus grand nombre. Imposer la déclaration et les principes démocratiques entraîne inévitablement la déchristianisation de la société.**

Nous nous appuyerons sur l'enseignement des papes pour condamner le droit nouveau, ce qui surprendra peut-être quelques lecteurs. A l'heure actuelle, il est en effet de bon ton dans les milieux ecclésiastiques de prôner les droits de l'homme. Nous exhumons des textes pontificaux sur les droits de l'homme et la franc-maçonnerie totalement oubliés, voire sciemment mis sous le boisseau. Les prélats modernes font uniquement référence aux textes remontant jusqu'à Jean XXIII, ou à la rigueur, ils citent encore Pie XII et Léon XIII en déformant leur pensée.

Ce faisant, nous espérons en finir avec deux autres mythes, dont sont victimes les milieux de droite. Le premier fut lancé par une franc-maçonne célèbre, Madame de Staël. Il consiste à croire que les principes sont bons, mais mal appliqués. Le second est entretenu par des hommes comme Madiran, qui critiquent ce qu'ils appellent les DHSD ("droits de l'homme sans Dieu"). Ils acceptent l'idée d'une déclaration des droits, mais déplorent qu'elle ne soit pas accompagnée de celle des devoirs envers le Créateur. Il faudrait donc, d'après eux, y rajouter une liste de devoirs - le Décalogue - et alors, on pourrait, sans scrupule aucun, en fêter le bicentenaire. A notre humble avis, c'est vouloir concilier Christ et Bélial. Car le catholicisme et les principes de 89 sont *radicalement incompatibles*, comme nous le prouverons.

\*

\* \*

Grâce à cette maudite déclaration, le pouvoir occulte allait désormais régner en maître. Sous la direction de la maçonnerie, par la ruse ou la force, en France d'abord et dans le monde entier ensuite, fut mis en place tout ce qui facilitait **l'instauration de la république et de la religion universelles, but ultime de la secte. Pour y parvenir, la destruction du trône était indispensable. Mais également celle de l'autel! Et quel meilleur moyen pour faire apostasier les catholiques que l'inoculation des principes de 89 dans le corps ecclésiastique?** Dans notre troisième partie, nous nous pencherons sur cette lente

conquête du monde et des âmes par les armées de Lucifer.

Tout au long de notre ouvrage, nous verrons se dresser l'une contre l'autre deux armées: celle qui s'enrôle sous l'étendard de Satan et celle qui combat sous la bannière du Christ. Notre Seigneur Jésus-Christ le dit lui-même: "Qui n'est pas avec moi est contre moi" (*Luc XI, 23*). Aujourd'hui, où l'aveuglement frappe tant d'esprits, il est vital de bien connaître les deux étendards, afin de choisir son camp sans se tromper. Cela d'autant plus que les rusés francs-maçons ont choisi de séduire les catholiques. Voici en effet ce que recommandaient les hauts initiés à leurs confrères: "Que le clergé marche sous votre étendard en croyant toujours marcher sous la bannière des Clefs apostoliques... Vous aurez prêché une révolution en tiare et en chape, marchant avec la croix et la bannière, une révolution qui n'aura besoin que d'être un tout petit peu aiguillonnée pour mettre le feu aux quatre coins du monde" (12).

## **Notes de l'introduction**

1. in: abbé Joseph Lémann (juif converti au catholicisme): *La prépondérance juive*, 1889, réédité sous le titre *Les juifs dans la Révolution française*, Avalon, Paris 1988, page 48 - 49
2. in: Jacques-Paul Migne: *Patrologiae cursus completus. Patres graeci, Patres latini*, 1844 - 1866; *P.L.*, tome CLXXXV, page 51 et suivante, ainsi que Hincmar: *Historia Ecclesia Remensis*, in: *P.L.* CXXV, page 1160; cité par le marquis de La Franquerie: *La Vierge Marie dans l'histoire de France*, Résiac, Montsûrs 1985, page 27
3. in: Migne: *P.L.*, tome LXXII, page 706, cité par le marquis de La Franquerie, page 27
4. Marquis de La Franquerie: *Jeanne d'Arc la Pucelle*, 1956, réédité depuis par les éditions sainte Jeanne d'Arc, Villegenon
5. *Recueil des pièces historiques concernant le sacre des rois de France et nommément celui de sa majesté Louis XVI à Rheims, le 11 juin 1775*, Avignon 1775, page 44 - 45
6. texte intégral in: *Présent*, 11 août 1988
7. in: La Franquerie: *La Vierge Marie dans l'histoire de France*, page 175
8. ibidem, page 191
9. ibidem, page 194
10. renseignement fourni par Jean-François Chiappe: *Louis XVI*, Perrin, Paris 1987 (tomes I et II) et 1989 (tome III); tome I, page 40. Ajoutons encore que Louis XVIII ne se fit pas sacrer et que Charles X altéra le serment de son sacre, en promettant fidélité à la Charte (maçonnisante) de 1814. Ce qui explique l'échec de la contre-révolution sous la Restauration. Nous en parlerons au chapitre XIII.
11. cf. Jacques de Boistel: *Un faux mystère l'affaire du collier*
12. in: Créteineau-Joly: *L'Eglise romaine en face de la révolution*, 1859, réédition par le Cercle de la renaissance française, Paris 1976, 2 tomes; tome II, page 89 - 90

## **PREMIÈRE PARTIE**

# **LA GENÈSE DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME DE 1789**

**"Il y a deux histoires, l'histoire officielle, menteuse..., puis l'histoire secrète où sont les véritables causes des événements, une histoire honteuse" (Balzac).**



## Chapitre I

### ***1747: "LES FRANCS-MACONS ÉCRASÉS"***

**"Tendre aux malheureux humains un bras propice qui brise leurs fers, écrase leurs tyrans, et les rétablit enfin dans des droits dont la perte leur a coûté tant de soupirs" (objectif des francs-maçons d'après l'abbé Péreau, 1747).**

#### **1. La Révolution française, mouvement populaire ou complot maçonnique?**

A la mort de Louis XVI sur l'échafaud, le pape Pie VI fit l'éloge funèbre de ce roi martyr. "Le roi très-chrétien Louis XVI", se lamenta-t-il dans son allocution du 17 juin 1793 au consistoire secret, "a été condamné au dernier supplice par une conjuration impie, et ce jugement s'est exécuté". Pour Pie VI, la Révolution française ne fut donc pas un mouvement populaire spontané, mais une conjuration préméditée. A d'autres moments de son allocution, il employait encore les termes de "abominables complots / vaste conjuration / préparer les esprits / projets / accomplir leurs desseins".

L'abbé Augustin Barruel suscita un tollé général dans toute l'Europe, en publiant en 1797 ses *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme* (réimprimés en 1974 par les éditions de Chiré-en-Montreuil). Selon cet abbé, la Révolution française fut le résultat d'un complot minutieusement mis au point par une minorité bien organisée, et imposé ensuite à la majorité des Français par la ruse et la force. Ce fut la franc-maçonnerie qui fournit et les hommes et les idées de cette minorité active.

\*

\* \*

Or la plupart des historiens "officiels" présentent la Révolution française comme un mouvement spontané de l'ensemble de la nation française. "Le Peuple s'insurge", "la Nation exige", "Paris prend la Bastille", peut-on lire dans les manuels scolaires et universitaires. On ne

parle aucunement de "conjuración d'une minorité". Et quant à la franc-maçonnerie, c'est un sujet tabou. A l'école, on n'en parle pas, et à l'université, on consent tout au plus à lui assigner le rôle d'avoir véhiculé des idées qui, de toute façon, étaient dans le vent à l'époque. La thèse d'un complot sorti des loges ne provoque, chez ces savants érudits, que gloussements et commentaires condescendants ironiques. L'abbé Barruel est leur cible préférée. L'un après l'autre, ils s'appliquent à discréditer l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*. Ses sources ne seraient pas sérieuses, il n'aurait pas été au courant de tel document, il aurait tronqué les faits pour justifier sa théorie, etc.. Nous avons relevé ci et là quelques appréciations de sa thèse du complot maçonnique: "fable", "légende", "divagations", "imagination rocambolesque", "calomnie", "erreur"... On affirme que des auteurs comme Le Franc (1792) Clorivière (1793), Montjoie (1796), Cadet-Gassicourt (1797) ou Barruel (1797) auraient construit, *après coup*, la théorie du complot, afin de donner, à leurs contemporains désorientés par les événements, une explication rationnelle des causes de la révolution. Leur thèse est ainsi ramenée à une rassurante vue de l'esprit, à une prophétie inventée après l'événement.

\*

\* \*

Alors, qui croire? Faut-il dire, avec l'école des écrivains contre-révolutionnaires, que la Révolution française fut un vaste complot maçonnique? Ou faut-il plutôt croire les savants universitaires, partisans d'une évolution spontanée des esprits?

Les écrits antimaçonniques ne seraient-ils que des affabulations, des prophéties inventées après coup? Nous ne le pensons pas. Car, à côté des ouvrages écrits *après* le cataclysme, nous possédons également des documents dénonçant *à l'avance* le danger d'une révolution contre le trône et l'autel. Des hommes clairvoyants mirent en garde leurs concitoyens contre les complots tramés dans les antres maçonniques, et cela pas moins de *soixante* ans avant la Révolution française! Le premier fut le chevalier de Folard, maçon repentí, qui dénonça la conjuration en 1729. Mais ses révélations parurent tellement aberrantes que personne ne voulut le croire.

Dans nombre de pays européens, les gouvernements, craignant pour la sûreté de l'Etat, interdirent les assemblées secrètes. En France, le cardinal Fleury, premier ministre de Louis XV, interdit la maçonnerie en 1737. Mais la surveillance du gouvernement se relâcha: ne



faisait-on pas croire partout que la franc-maçonnerie n'était qu'une société de plaisir et de bienfaisance?

La papauté dénonça à plusieurs reprises le péril maçonnique: 1738, 1751, 1758, 1759, 1766, 1775 et 1790; mais sa voix ne fut pas écoutée (cf. chapitre VIII). Le clergé de France de son côté, lors de ses assemblées de 1743 et 1775, mit en garde contre la conjuration des impies.

Le frère (1) Lionel Vibert a publié une assez complète bibliographie sur *Les divulgations des secrets maçonniques au XVIIIe siècle* (2). C'est que la littérature antimaçonnique au XVIIIe siècle fut volumineuse. Dès 1729, le chevalier de Folard révéla les complots monstrueux qui se tramaient à l'abri du secret maçonnique, avons-nous dit. En 1742 fut publié un ouvrage qui eut six éditions jusqu'en 1752, intitulé *Le secret des francs-maçons*. Un témoin de l'époque, Marville, en parla ainsi dans son journal à la date du 10 février 1744: "La brochure *Secret des frimaçons* fait du bruit et du débit. Les zélés de l'Ordre disent que tout ce qu'on y avance est faux, et que ce livre a été composé de l'ordre du gouvernement, pour les décrier et les détruire". Un frère avait trahi! La fureur des maçons fut portée à son comble quand parut, du même auteur anonyme, *L'Ordre des francs-maçons trahi*, Amsterdam 1746, puis, au même endroit un an plus tard, *Les francs-maçons écrasés*. L'auteur, sachant que la mort attendait les traîtres, préféra rester dans l'anonymat. Des érudits ont réussi à savoir que ces brochures avaient été écrites par l'abbé G.L. Péreau et traduites du latin par l'abbé Lerudan. L'abbé Péreau avait lui-même longuement fréquenté les loges. Aussi put-il donner des descriptions détaillées de cérémonies d'initiation, de mots de passe et, ce qui nous intéressera plus particulièrement ici, de la doctrine maçonnique.

Nous nous arrêterons sur le dernier ouvrage (complètement tombé dans l'oubli depuis le XVIIIe siècle), *Les francs-maçons écrasés*, puisque son perspicace auteur y démasque les complots de la secte, et ce dès 1747! A le relire, il est impossible de continuer à croire à la fiction de l'historiographie officielle d'une soi-disante "évolution spontanée des esprits", qui aurait conduit "le peuple" à changer de régime.

## **2. Le fonctionnement des loges**

Pour préserver la secte de toute trahison qui l'aurait pu menacer, "tout récipiendaire (était) obligé au secret et au silence le plus inviolable sur tout ce qu'il aurait vu ou entendu" (3). "Dans toutes les loges, on a un livre où sont écrits, en caractères propres à l'Ordre, les noms de tous les traîtres que l'on doit punir" (4). Révéler les secrets de la maçonnerie pouvait coûter la vie: "L'une de ces infortunées victimes de la colère de l'Ordre a été un Anglais appelé Pichard, qui l'an 1736, si je ne me trompe, fit imprimer en Français à Liège un ouvrage in-douze que l'on a dans la suite traduit en Allemand, en Anglais et en Italien. Il y révélait en abrégé... les mystères des apprentis, compagnons et maîtres; pour les dogmes ou le système, il ne les déclarait pas ouvertement, mais il les proposait comme des choses qu'il ne savait que par conjecture. J'ai lu plusieurs fois cet ouvrage et je l'ai conservé longtemps, jusqu'à ce qu'étant à Paris, un fameux maître de loge, à qui j'avais eu l'imprudance de le montrer, me l'enleva par finesse; voici la manière dont son malheureux auteur a été exécuté. On le conduisit par force et de nuit dans la grande loge de Londres, où se trouvaient un très grand nombre de frères; on lui arracha la langue jusqu'à la racine, le coeur le fut aussi de la poitrine; après quoi on le laissa pendu à un clou pendant tout le temps que dura la tenue de la loge; ensuite on brûla le cadavre et on en répandit les cendres au vent. Toutes les loges de la terre furent informées de cette exécution" (5).

Ensuite, tout était présenté sous forme d'une allégorie, pour couvrir et déguiser le fond d'une doctrine proportionnée à la portée d'un chacun. "Un commentaire si clair et si précis n'est pas de leur goût; ils connaissent trop bien le désavantage qui retomberait sur l'Ordre, par les impressions qu'un tel langage ferait sur les esprits... L'adresse et l'artifice doivent donc être employés auparavant; la fiction doit prêter son utile secours; il faut sonder, reconnaître ce coeur chancelant, l'ébranler si doucement qu'à peine il puisse s'apercevoir d'aucune violence; il faut l'amuser, le séduire à propos, lui faire chérir ses propres erreurs, l'endormir dans la douce habitude de son nouvel état, et ne lui montrer les desseins que l'on a sur lui que lorsqu'arrivé presque au but, et perdu dans les détours d'un labyrinthe inexplicable, il ne puisse ni ne veuille adopter d'autres chemins, et que constamment attaché à ceux qui l'ont conduit jusqu'alors, il vienne enfin à considérer comme l'effet le plus simple et le plus naturel, la révolution la plus surprenante et la plus extraordinaire" (6).

L'Ordre fut divisé en différentes classes, qui étaient autant de degrés, qui amenaient peu à peu l'aspirant à une connaissance plus

parfaite. On pouvait ainsi juger des inclinations et s'assurer à fond du caractère de chacun.

### **3. Les principes maçonniques**

"L'Ordre des francs-maçons est donc une société qui, sous le titre spécieux de la **fraternité** la plus étroite, réunit ensemble, et dans les mêmes vues, une infinité de personnes, sans que la diversité de caractères, de penchants, ou de religion y apporte aucun obstacle" (7). Alors que dans la société civile, il existait une religion d'Etat, les sociétés secrètes pratiquaient l'indifférentisme religieux. "Toute religion y conserve ses droits; le catholique et le protestant, le juif et le chrétien, s'y réunissent sous le même étendard" (8). "Cette doctrine, qui est comme l'âme de la Société, qui en vivifie tous les membres, n'est autre chose, selon les francs-maçons, que ce principe naturel, que cette loi primitive gravée dans tous les coeurs et qui doit être la base de toutes nos actions. Tout candidat, le jour de sa réception, est mis au fait de ce principe" (9). "En voici les points principaux: l'**égalité** et la **liberté**...

La première fait disparaître toute idée importante et mortifiante de supériorité. Par elle, l'homme, rentré dans ses premiers droits, ne connaît plus ni rangs ni dignités, dont la vue blesse ses regards et choque son amour-propre. La subordination n'est plus qu'une chimère, qui, loin de rencontrer son origine dans les décrets d'une sage Providence qui l'a rendue nécessaire, ne la trouve plus que dans les caprices du sort et dans les extravagances de l'orgueil, qui veut que tout fléchisse sous lui, et qui n'envisage dans les créatures qui composent le monde que des êtres vils et méprisables condamnés à le servir.

La seconde enfin produit cette paix délicieuse, cette confiance si douce et si digne d'envie, mais incompatible avec l'avarice, dont elle ruine tous les desseins, en rendant communs ces biens et ces richesses dont la possession coûte à l'homme tant de soins, et la perte tant de remords" (10).

Voilà ce que l'on enseignait au novice. Au fur et à mesure qu'il faisait ses preuves, qu'il montait dans la hiérarchie des grades, on lui dévoilait le sens révolutionnaire de la devise maçonnique liberté-égalité-fraternité. Il faut bien retenir ce que voulaient les loges, car leur but allait devenir le leitmotiv de la littérature du XVIIIe siècle, puis s'incarner dans

la déclaration des droits de l'homme de 1789 et devenir le fil d'Ariane de la politique menée depuis deux cents ans. Voici donc leur but: **en finir avec la royauté, qualifiée de "despotisme", la religion, traitée de "superstition", et la propriété privée, considérée comme une "usurpation", afin de retrouver l'âge d'or primordial où la nature était reine.**

L'abbé Péreau explique que l'Anglais Oliver Cromwell (1599 - 1658) fut le fondateur de l'Ordre des "francs-maçons", "parce que son but était de bâtir en liberté un nouvel édifice, c'est-à-dire, de réformer le genre humain, en exterminant les rois et les puissances, dont cet usurpateur était le fléau. Or pour donner à ses partisans une idée sensible de son dessein, il leur proposa le rétablissement du temple de Salomon" (11). "Le temple de Salomon avait été bâti par l'ordre que Dieu en signifia à ce prince. C'était le sanctuaire de la religion, le lieu consacré spécialement à ses augustes cérémonies; c'était pour la splendeur de ce temple que ce sage monarque avait établi tant de ministres, chargés du soin de veiller à sa pureté et à son embellissement. Enfin, après plusieurs années de gloire et de magnificence, vient une armée formidable, qui renverse cet illustre monument. Le peuple, qui y rendait des hommages à la divinité, est chargé de fers et conduit à Babylone; après la captivité la plus rigoureuse, il se voit tiré par la main de son Dieu. Un prince idolâtre, choisi pour être l'instrument de la clémence divine, permet à ce peuple infortuné, non seulement de rétablir le temple dans sa première splendeur, mais encore de profiter des moyens qu'il leur fournit pour y réussir.

Or c'est dans cette allégorie que les francs-maçons trouvent l'exacte ressemblance de leur Société. Ce temple, disent-ils, dans son premier lustre, est la figure de l'état primitif de l'homme au sortir du néant. Cette religion, ces cérémonies qui s'y exerçaient, ne sont autre chose que cette loi commune et gravée dans tous les coeurs, qui trouve son principe dans les idées d'équité et de charité, auxquelles les hommes sont obligés entre eux. La destruction de ce temple, l'esclavage de ses adorateurs, ce sont l'orgueil et l'ambition, qui ont introduit la dépendance parmi les hommes. Ces Assyriens, cette armée impitoyable, ce sont les rois, les princes, les magistrats, dont la puissance a fait fléchir tant de malheureux qu'ils ont opprimés. Enfin, ce peuple choisi et chargé de rétablir ce temple magnifique, ce sont les francs-maçons qui doivent rendre à l'univers sa première dignité" (12).

Nous nous permettons d'ajouter un petit commentaire au sujet de cette allégorie du temple de Salomon. D'après Péreau, elle fut

introduite par Cromwell. Or l'historien William Guy Carr (*Pawns in the game - Des pions sur l'échiquier*) nous apprend que cet homme politique anglais, fondateur de la maçonnerie primitive, fut financé dans son entreprise par les israélites. Rappelons que le temple de Jérusalem fut détruit en 70 après J.C. par les armées romaines sous la direction de Titus. Le peuple juif fut dispersé. La reconstruction du temple de Salomon symbolise la revanche du peuple "élu" contre les nations des gentils, l'instauration de l'hégémonie du judaïsme sur le monde entier. Afin d'instaurer en douce ce gouvernement mondial fut créée la maçonnerie. Elle avait pour objet d'abattre le pouvoir spirituel et temporel des "goïm" (non-juifs), la papauté et les monarchies. On faisait croire aux maçons non-juifs qu'ils militaient pour la libération du genre humain, alors qu'en réalité, leur action allait aboutir à un tout autre but!

En 1747, c'est-à-dire en pleine splendeur des monarchies chrétiennes, l'abbé Péreau dénonce la haine virulente des frères contre le trône et l'autel. Alors que dans l'Europe entière, les peuples ne songent nullement à contester l'ordre des choses, les francs-maçons, eux, parlent déjà des droits de l'homme et de la révolution!

"Nouveaux Moïses, bientôt ils délivreront un peuple gémissant" (13). "Ils font connaître à l'homme que sans la liberté et l'égalité, il ne peut être que dans un état de contrainte et d'humiliation; qu'après les avoir perdues par force, c'est avec regret qu'il en doit supporter l'absence; que non seulement la violence a été le principal ressort qu'on a fait jouer pour l'en dépouiller, mais que l'ignorance et la superstition ont encore été employées pour fasciner ses yeux, et conserver avec impunité ces biens que l'on a usurpés sur lui; que les heureux tyrans, en établissant leur trône sur ses débris, ont su, pour le mieux affermir, insinuer adroitement que la religion, que le culte le plus agréé de Dieu, était une soumission et une déférence aveugle pour les princes de la terre; que leurs sujets ne peuvent, sans devenir sacrilèges, manquer à la fidélité qui leur est due; qu'enfin, cela a été le piège adroit que l'on a tendu aux hommes... (que de leur faire considérer) le changement de condition non seulement comme quelque chose d'absolument impossible, mais encore comme une profanation des droits les plus sacrés" (14).

"Or cette doctrine une fois bien digérée, il ne reste plus qu'à la mettre à profit; et c'est alors que les francs-maçons font voir clairement que rien n'est difficile à quiconque ose entreprendre; que le contraire doit se détruire par le contraire; que **la révolte doit succéder à l'obéissance**, le ressentiment à la faiblesse; qu'il faut opposer la force à la force,

**renverser l'empire de la superstition, pour élever celui d'une religion véritable, dissiper l'erreur et l'ignorance, pour ne suivre que les lumières de la nature" (15). Les frères attendent avec impatience le jour où ils pourront "tendre aux malheureux humains un bras propice qui brise leurs fers, écrase leurs tyrans, et les rétablit enfin dans des droits dont la perte leur a coûté tant de soupirs" (16).**

Mais cette doctrine n'était pas présentée aussi clairement à n'importe quel adepte. Pour être dans le secret des dieux, il fallait montrer patte blanche. Aux frères encore trop attachés à leurs "préjugés" religieux ou politiques, on ne disait pas toute la vérité. "Bien loin de lui donner ses véritables couleurs, on fait y appliquer un vernis étranger... Ce temple de Salomon, cette liberté, cette égalité, ne regarde que la loge, sans songer à s'étendre plus loin: il ne s'agit plus de révolte, d'indépendance, de soustraction à toute autorité; tout se métamorphose en un instant. Ce ne sont plus que devoirs à remplir, qu'un Dieu à reconnaître, que vertus à pratiquer, que fidélité inviolable à observer à l'égard de tout supérieur. Ces monstres, ces tyrans, ces fléaux du genre humain, ce sont les pères de la patrie, des images vivantes, des symboles immortels de la divinité, des rois dont la gloire solide et personnelle, dont la grandeur et l'élévation nécessaires, ne méritent que respect, qu'hommages, que vénération" (17).

Mais tous les hommes n'étaient pas dupes. L'abbé Péreau accuse les francs-maçons de "soutenir l'étendard de la révolte". Il rapporte que l'autorité ecclésiastique condamnait l'indifférentisme religieux inhérent à la maçonnerie: "Ce mélange profane, cette confusion illicite de différentes sectes qu'elle admet, nous prouvent évidemment que son but ne tend qu'à en saper les fondements. Les athées, les déistes, c'est peu dire, les idolâtres même, tels que les Américains et les Chinois, y sont reçus indifféremment" (18). Certains gouvernements civils de leur côté craignaient que le secret maçonnique n'abritât de dangereuses conspirations. Ils considéraient les francs-maçons comme "des criminels de lèse-majesté" ou comme "des pestes redoutables au genre humain" (19). Malheureusement, les propos lénifiants des frères endormirent la vigilance gouvernementale. Ils surent dissimuler leurs véritables desseins sous les dehors d'une hypocrite soumission aux autorités civiles et ecclésiastiques. Grâce à quoi ils purent, à l'abri du secret, poursuivre leur travail de sappe souterrain, en attendant le jour J de la révolte ouverte.

#### **4. Cromwell, fondateur de la maçonnerie primitive**

L'abbé Péreau donne encore des informations fort instructives sur les origines de la maçonnerie primitive. D'après la plupart des historiens, cette institution naquit en 1717 à Londres, sous l'impulsion des protestants Anderson et Desaguliers. Or, d'après l'abbé Péreau, l'origine de la franc-maçonnerie remonte bien plus loin. Anderson et Desaguliers ne firent que perfectionner et mettre au point une organisation secrète déjà existante, fondée en 1648 par Cromwell.

Oliver Cromwell naquit à Huntingdon en Angleterre le 12 avril 1599. En 1628, il entra au service du Parlement où il resta des années dans l'ombre.

En 1640, s'entretenant un jour avec le chevalier Chichelay au sujet de la religion, il lui parla en ces termes: "Je pourrais bien vous dire ce que ne ne voudrais pas, mais je ne puis vous dire ce que je voudrais". Paroles ambiguës, qui contiennent le dessein où Cromwell était de jeter les fondement d'une société secrète où tout culte serait indifférent. On le vit encore dans la façon dont il concilia ensemble, en 1648, les multiples sectes qui s'opposaient. Pour lui, chacune représentait une force à exploiter pour parvenir au renversement de la société; aucune ne lui semblait prêcher la vérité. Cromwell s'attaqua ensuite à réformer la politique parmi les Anglais. Pour ce faire, il travailla à deux niveaux: d'abord, il fonda une société secrète, puis, grâce à cet appui occulte, il conquist le pouvoir. Voyons comment il s'y prit.

Une vive dispute opposait le Parlement, encore attaché au parti du roi Charles, et l'armée, devenue son ennemie. L'habile homme réussit à manier les esprits et empêcha le soulèvement en promettant que cette trêve serait récompensée sous peu. Et en effet, quelques mois plus tard, il fit connaître sa véritable position. Arrivé un jour de 1648 au Parlement, il prononça une harangue, dans laquelle il déclara: "Que le roi Charles, ayant cessé d'être le père du peuple, pour en devenir le tyran, l'Angleterre non seulement ne lui appartenait plus à titre de sujette, mais encore que cette nation devait dans la suite se gouverner elle-même. Que si le Parlement n'était pas disposé incessamment à donner les mains au rétablissement de la liberté, lui Cromwell ne lui aurait aucune obligation des avantages que la nation pourrait se procurer; mais qu'il la devrait toute entière à son crédit sur l'esprit des soldats qui combattraient sous ses yeux, et dont la valeur allait devenir l'unique source de l'Angleterre" (20).

Et L'abbé Péreau de commenter ce discours révolutionnaire:

"Qu'on ne s' imagine pas ici que le but de Cromwell dans ce discours fut seulement l'exclusion du roi, pour introduire le gouvernement démocratique: non, ses vues s'étendaient encore plus loin, puisque dans le temps même qu'il amusait les royalistes, les presbytériens et les indépendants, de l'espérance d'une paix chimérique, son projet prenait de nouvelles forces. Il l'avait déjà même communiqué à quelques-uns de ses amis, comme Algernon Sidney, Newil, Martin Wildman, Harington, Monk, Fairfax, et une infinité d'autres, tous dans le fond également ennemis du roi et du Parlement. Ils avaient même déjà tenu quelques assemblées secrètes, pour concerter les moyens de l'établir" (21). En d'autres mots: le rusé Cromwell avait organisé une société secrète, afin qu'elle le secondât dans son coup d'Etat.

Il avait fondé sa société secrète en l'an 1648, lors d'un repas qu'il donna à ses amis. "Il mit d'abord la conversation sur le triste état où se trouvait l'Angleterre: il leur fit sentir d'une manière pathétique combien cette nation infortunée avait à souffrir de tous les différends de religion et de politique. Il leur représenta quelle honte ce serait pour des esprits aussi éclairés qu'eux de ne pas mettre fin à ces maux qui la déchiraient cruellement. A peine Cromwell en était-il là qu'Ireton, qui avait eu le loisir de préparer son discours, se leva brusquement et, promenant un regard curieux sur toute la compagnie, lui remontra la nécessité de concilier ensemble, pour le bien public, tant de partis contraires qui en étaient le fléau. Il ajouta avec feu qu'il ne balancerait pas sur le sacrifice de ses biens et de son sang, pour remédier à tant de malheurs et montrer aux hommes le chemin qu'ils devaient tenir pour secouer le joug qui les opprimait et briser le sceptre de fer sous lequel on les faisait gémir; mais que pour commencer dignement ce grand ouvrage, il fallait d'abord détruire toute puissance qui avait trahi les intérêts de la nation" (22). On voit déjà dans ce premier banquet maçonnique une des caractéristiques de l'organisation de la secte. Il y a d'abord le secret auquel sont astreints tous les convives. Ensuite, on entrevoit une hiérarchie occulte au sein même des membres, formée par Cromwell et son ami Ireton. Ces deux hommes savaient à l'avance où ils voulaient amener les frères inférieurs. Après l'intervention d'Ireton, Cromwell se leva à son tour et continua. "Il exposa en termes ambigus l'obligation d'un culte envers Dieu, la nécessité de repousser la force par la force, de délivrer nos semblables de l'oppression et de la tyrannie; et, terminant son discours aussitôt, il voulut piquer la curiosité de tous les convives, en leur faisant entendre qu'il savait un moyen infaillible de réussir dans cette grande entreprise... Chaque convive le pria, le sollicita de leur découvrir cet expédient admirable. Mais bien loin de se rendre à leur empressement, il ne fit que l'irriter



encore plus, en se contentant de répondre avec modestie qu'un événement aussi prodigieux surpassait les forces d'un homme" (23). Très habilement, cet homme rusé fit languir ses amis. Les instances recommencèrent et "Cromwell consentit donc à s'ouvrir, et après avoir extrêmement relevé aux yeux des convives le prix d'une telle confiance, il leur dit qu'il était prêt de leur communiquer son projet, aux conditions néanmoins que tout convive s'engagerait par serment à n'en rien révéler à qui que ce fût" (24). Il leur dit... qu'une inspiration céleste, qu'il venait d'éprouver, l'obligeait de différer de quatre jours, au bout desquels il les pria de vouloir bien se rendre dans un endroit nommé <<Kings-Street>>, sur les six heures du soir... Le quatrième jour arrivé, chacun se rendit à l'endroit marqué" (25).

"La cérémonie commença. Il conduisit donc sa troupe dans un appartement obscur, où il la prépara par de longues prières, dans lesquelles il se prit de façon à faire connaître qu'il était véritablement en commerce avec les esprits bienheureux. Ce prélude fini, il adressa la parole à toute l'assemblée, en lui disant que son dessein était de fonder une société dont l'unique but serait de rendre à Dieu le culte qui lui est dû, et à l'Angleterre la paix qu'elle souhaitait; mais qu'un projet de cette conséquence demandait une prudence consommée et une adresse infinie. Ensuite, prenant l'encensoir le plus subtilement du monde, il en prodigua toutes les vapeurs à tous ceux que l'appartement renfermait... Il leur fit entendre qu'il lui était venu à l'esprit de pratiquer une certaine cérémonie pour la réception de tout nouvel adhérent, laquelle il serait obligé de subir... La proposition fut reçue universellement (26). Il choisit cinq parmi eux pour occuper les postes suivants: deux "surveillants", un "secrétaire", un "orateur" et un "maître". Cromwell lui-même était le "vénérable", c'est-à-dire le président de la loge. "Cette nouvelle promotion faite, il fit changer d'appartement la troupe, en l'introduisant dans un autre préparé à dessein, et dans lequel on voyait représentées sur le plancher les ruines du temple de Salomon... De ce nouvel appartement, il la fit encore passer dans un autre, où il lui recommanda de redoubler de prières, pour se rendre digne d'entrer enfin dans celui qui était le centre de cette lumière qui devait tout éclairer. Pour lui, ayant pris les devants, il renvoya vers ses disciples un surveillant, chargé de prier un chacun poliment de vouloir bien souffrir qu'on lui bandât les yeux, jusqu'à ce qu'on l'eût introduit dans le lieu destiné à sa réception...

Tout le cérémonial accompli et le bandeau ôté à un chacun, la première conversation de Cromwell roula sur la politique et sur la religion. Il y montra aux presbytériens et aux indépendants de quelle manière ils devaient se concilier entre eux" (27). Ce moyen, c'était la

tolérance maçonnique, l'acceptation de tous les hommes dans une même organisation, quelle que fût leur croyance. Ensuite, il exposa la nature des trois formes de gouvernement, la monarchie, l'aristocratie et la démocratie. Quelques amis, qu'il avait sans doute mis dans le coup avant la réunion, prirent parti pour la démocratie. Ils "s'attachèrent tout à fait à **recommander l'établissement d'une république, dans laquelle tout le monde jouit d'une liberté et d'une égalité parfaites**. Ils réussirent à donner tant de force aux raisons qu'ils employaient que ceux mêmes qui auparavant étaient les plus contraires à ce dessein en furent ébranlés au point qu'ils ne savaient plus à quoi se déterminer" (28). Cromwell trancha les discussions en soutenant le projet d'instaurer une démocratie - évidemment, puisqu'il en était l'instigateur caché!

Sur ce, "ils se retirèrent après s'être donné la main, pour gage de fidélité, de silence et d'union... Craignant que chacun ne changeât de sentiment, ...il fit des visites à chaque membre l'un après l'autre, en commençant par ses amis, qui se réjouirent avec lui du bon succès de son projet" (29). Ayant ainsi assuré la cohésion de sa société secrète, Cromwell put passer à l'action.

## **5. 1648: la première révolution maçonnique de l'histoire**

Cromwell excita une rébellion parmi les officiers et les soldats stationnés sur les bords de la Tweed, rivière séparant l'Angleterre de l'Ecosse. Fairfax, général de l'armée qui était entièrement à la solde de Cromwell, versa de l'huile sur le feu. Si bien que les troupes, dûment suggestionnées par la maçonnerie, envoyèrent au Parlement une longue plainte, où elles demandèrent "d'exclure entièrement le roi du gouvernement; de le punir par les voies de la justice comme étant la principale cause des maux du royaume; de marquer au prince de Galles et au duc d'York un jour pour paraître devant le Parlement, et s'ils y manquaient, de les déclarer traîtres; de mettre fin à ce Parlement et d'en choisir un nouveau, pour veiller à la sûreté de la nation; qu'aucun roi ne pourrait à l'avenir être appelé au gouvernement que par élection et comme en qualité de fidéi-commissaire du peuple" (30).

Après un débat très vif d'un jour et d'une nuit entière, le Parlement décida, le 5 décembre 1648, de donner satisfaction aux émeutiers. Or Cromwell, craignant que la détermination de ses partisans ne chancelât, décida de les mettre au pied du mur. "Il rassembla donc lui-

même les principaux de l'armée qui étaient de ses amis et leur montra la nécessité d'aller droit à Londres, en disant: <<Le sort est jeté: si nos ennemis ont le dessus, ils nous condamneront comme des traîtres et des scélérats; ainsi, il n'y a pas de milieu entre vaincre ou mourir.>>" (31). Politicien machiavélique, Cromwell avait conduit lui-même ses alliés au bord du précipice; ils ne pouvaient plus reculer, l'eussent-ils voulu. Ils marchèrent donc sur Londres, entrèrent à Westminster et s'emparèrent du Parlement. "Ils arrêtaient 42 des membres qui s'étaient opposés aux désirs de l'armée et empêchèrent les autres d'entrer. Le reste des presbytériens, frappé de terreur à cause de ce qui arrivait à leurs amis et à leurs partisans, laissèrent la disposition des affaires à environ 150 membres, qui étaient ou des officiers constamment résolus à l'exécution des ordres de leurs chefs, ou du moins attachés aux sentiments de Cromwell... Cromwell lui-même y arriva entouré d'amis et de partisans; à peine parut-il que tous s'écrièrent à haute voix qu'il était le libérateur de la nation entière... Les éloges de Cromwell finis, il fut proposé et résolu que pour le bien et la tranquillité de la nation, on devait procéder criminellement contre le roi" (32).

Cromwell fit un long discours contre le roi d'Angleterre. A le relire, on reste stupéfait: ses griefs contre le monarque seront repris un siècle et demi plus tard par d'autres francs-maçons, désireux de détrôner Louis XVI. Le sort infligé à Charles Stuart [Charles I] préfigure jusque dans les moindres détails la Révolution française. Cromwell, fondateur de la maçonnerie primitive, fit en quelque sorte une déclaration des droits de l'homme avant l'heure, en affirmant:

"1. Que le peuple est, après Dieu, la source de tout pouvoir légitime.

2. Que la Chambre des Communes choisie par le peuple est le seul pouvoir suprême de la nation.

3. Que tout ce qui serait ordonné par la Chambre des Communes, assemblée en Parlement, aurait force de loi, indépendamment du consentement du roi" (33).

Le même jour, on désigna un tribunal pour juger le roi. La procédure commença le 20 janvier. Les chefs d'accusation étaient rédigés dans le plus pur jargon maçonnique. On lui reprocha "<<qu'il avait voulu établir un pouvoir tyrannique et qu'il avait dans cette vue excité et entretenu une cruelle guerre, par laquelle le pays avait été misérablement

ruiné, qui avait épuisé le trésor public, coûté la vie à plusieurs milliers de personnes et a causé mille autres malheurs>>. Après cela, Cromwell... déclarait hautement <<que le plus léger manque de fidélité était beaucoup plus punissable dans un roi, que quelque crime que ce fût dans un particulier; ...que les sujets avaient juré d'être fidèles au roi pour la défense de la véritable religion et que s'il était évident que le roi était un obstacle à la véritable religion, qu'on ne pouvait établir sans se défaire de lui, ils n'étaient plus liés par leur serment>>. A quoi il ajoutait qu'ils en avaient prêté un <<de punir toutes les personnes malintentionnées, les incendiaires et les ennemis de leur cause, et que cela ne devait pas être exécuté avec partialité. Qu'était-ce que ceux que la justice a fait servir d'exemple? De petits malfaiteurs qui n'avaient agi que par soumission au roi?>>

Ainsi, le 27 janvier, Bradshaw, pour lors orateur de la Chambre, ayant prononcé un long discours qui était tout entier fondé sur ce principe que le peuple a le pouvoir suprême et que la Chambre des Communes est le peuple, les juges... prononcèrent une sentence de condamnation contre le roi. Elle était conçue en ces termes: <<Pour toutes ces trahisons et pour tous ces crimes, la Cour condamne ledit Charles Stuart, comme tyran, traître, meurtrier et ennemi public, à être mis à mort, en séparant son chef de son corps.>> Et c'est ce qui fut exécuté le 30 janvier" (34).

"Après la mort du roi, Cromwell... eut soin de faire déclarer, par un arrêt du Parlement <<qu'ils avaient éprouvé que la charge de roi était inutile, onéreuse et préjudiciable à la liberté, à la sûreté et à l'intérêt public de la nation, et qu'elle serait entièrement abolie>>. Ensuite, on régla que le gouvernement serait républicain; et pour cela, on forma une espèce de Conseil d'Etat, composé de quarante personnes, du nombre desquelles était Cromwell, qui leur donna le titre de <<protecteurs de la liberté d'Angleterre>>. **Ils étaient tous de ses amis ou de ses partisans.** Ils inventèrent une nouvelle formule de serment, par laquelle <<les sujets s'engageaient d'être fidèles au gouvernement établi, sans roi, ni Chambre des Seigneurs>>. C'est à ce gouvernement qu'on donna plein pouvoir d'assembler des troupes et de disposer des forces de terre et de mer" (35). Cromwell avait donc installé un Free Commonwealth ou "libre république". Mais cette liberté, ce gouvernement du peuple, n'était qu'apparent. On voit naître ici la première république maçonnique, qui devait servir de modèle à toutes les républiques modernes. **Sous couvert de souveraineté populaire, ce sont les frères qui gouvernent.** Ce fut le cas en Angleterre, ce sera le cas pour la nouvelle république des Etats-

Unis, puis le scénario se répétera en France et dans le monde entier.

Autre caractéristique des républiques maçonniques: la **laïcité de l'Etat** et la liberté des cultes. Cromwell décréta la liberté de tous les cultes, sauf pour l'anglicanisme et le catholicisme. **La tolérance maçonnique pour toutes les religions va toujours de pair avec la haine de la seule véritable: le catholicisme.** On le verra encore durant la Révolution française. Par contre, **le judaïsme jouit d'une sympathie particulière de la part des frères.** Nous avons déjà mentionné que ce furent les banquiers israélites qui financèrent l'action maçonnique et politique de Cromwell. Il était donc normal qu'il renvoyât l'ascenseur: c'est sous Cromwell, en 1653, que les juifs eurent à nouveau le droit de résider en Angleterre. Les mêmes financiers continueront d'investir leur argent d'une manière analogue tout au long du XVIIIe, XIXe et XXe siècle. La moisson sera riche: c'est grâce à la révolution de 1789 en France et grâce à la révolution de 1848 dans toute l'Europe que les juifs acquerront le droit de citoyenneté.

Le gouvernement "républicain", c'est-à-dire la dictature maçonnique de Cromwell, dura jusqu'à sa mort, le 3 septembre 1658. Cromwell avait désigné son fils Richard pour lui succéder, mais l'armée s'y opposa. Après une guerre civile, un Parlement véritablement libre fut élu. Il négocia avec Charles II, fils du défunt roi, alors en Hollande, en lui demandant une amnistie générale sans engagement politique plus précis. Le 29 mai 1660, Charles II rentra dans sa capitale.

## Conclusion

Nous allons étudier plus en détail dans le prochain chapitre ce que c'est que la maçonnerie. Pour l'instant, faisons le bilan de ce que nous en savons déjà par l'abbé Péreau. *Les francs-maçons écrasés*, le livre qu'il publia dès 1747, est à plus d'un égard d'une importance rare. Tout l'essentiel sur le fonctionnement et les principes de la franc-maçonnerie y est présenté. Et le coup d'Etat maçonnique de Cromwell, qui conduisit à la république, à la liberté religieuse et à la décapitation du roi, prouve l'existence de la secte et de ses fameux complots (niés par les historiens "officiels"), et ce dès 1648.

L'abbé Péreau craignait pour l'avenir de la France et de l'Europe, car il connaissait bien, de l'intérieur, la perversité intrinsèque de

la maçonnerie. Il savait qu'elle était son idéologie et le but qu'elle voulait à tout prix atteindre: le retour à un âge primitif utopique, où la monarchie, la religion et la propriété allaient être abolies et les tabous laissés de côté. Il savait aussi que ce but devait être atteint par toutes les nations et que le royaume de Marie était la première cible des frères. Le bon abbé chercha ainsi à mettre en garde ses lecteurs contre le grave danger qui les menaçait: "Plaise au ciel que ce livre ne soit pas pour les princes, et pour tout le monde, un aussi bon prophète que l'a été pour l'Angleterre le livre cité ci-dessus, imprimé à Londres en 1630 sous le titre *Caractère du roi Cromwell!*" (36). Il ne se trompa point. Louis XVI, quelques 45 ans après la parution de ce livre, écrivit en effet à Malesherbes: "Je ne me fais pas d'illusion sur mon sort; je subirai le sort de Charles I et mon sang coulera pour me punir de n'en avoir jamais versé" (37).

## **Notes du chapitre I**

1. Les membres de la maçonnerie s'appellent mutuellement "frère" ou "soeur". Les francs-maçons sont encore appelées "frères trois-points", parce que les abréviations maçonniques comportent toujours trois points, symbolisant respectivement la liberté, l'égalité et la fraternité.
2. Paris 1932; ce volume forme le supplément semestriel des *Annales maçonniques universelles*.
3. abbé Péreau: *Les francs-maçons écrasés*, Amsterdam 1747, page 26
4. ibidem, page 137
5. page 135 - 136
6. page 19
7. page 9
8. page 11
9. page 9
10. page 13 - 14
11. page 27
12. page 28 - 30
13. page 34
14. page 35 - 36
15. page 36 - 37
16. page 18
17. page 39 - 40
18. page 61
19. page 63
20. page 89 - 90
21. page 90
22. page 91 - 92
23. page 92 - 93
24. page 95
25. page 96
26. page 97 - 98
27. page 98 - 99
28. page 101
29. page 102 - 103
30. page 104 - 105

31. page 106
32. page 106 - 108
33. page 109
34. page 109 - 111
35. page 112 - 113
36. page 123
37. in: abbé Delassus: *Louis XVI et sa béatification*, page 101, cité par La Franquerie: *La Vierge Marie dans l'histoire de France*, page 209

## chapitre II

### ***QU'EST-CE QUE LA FRANC-MACONNERIE?***

**"A la république française, fille de la maçonnerie française! A la république universelle de demain, fille de la maçonnerie universelle!" (toast du frère Court au banquet de clôture du convent du Grand Orient de 1923).**

La déclaration des droits de l'homme fut élaborée au sein des loges maçonniques. Mais qu'est-ce que la franc-maçonnerie?

La franc-maçonnerie est un mystère. "Voilà des hommes qui prétendent combattre toutes les manifestations religieuses qu'ils traitent de momeries. Et ces hommes émancipés ont recours à un cérémonial enfantin qui rappelle les peuples sauvages; ils ont tout un attirail d'ustensiles, d'attributs, de cordons, qui ressemblent étrangement aux grigris et aux amulettes des Botocudos et des Cafres adorateurs de Manitous... Voilà des hommes qui se prétendent des chercheurs de lumière... Et ces hommes s'enveloppent de l'obscurité la plus impénétrable... Ils ont des mots de passe... qui doivent rester inconnus de la foule. Et ce sont ces cachottiers et ces ténébreux qui accusent les autres d'obscurantisme! Voilà des hommes qui posent pour les champions de la liberté et... qui déclarent eux-mêmes, en s'en vantant, que toutes les lois d'oppression et de spoliation ont été mises sous le maillet avant d'être imposées au gouvernement. Il y a là quelque chose qui confond mon entendement" (1). Nous voilà prévenus! Commençons donc par le début pour ne pas nous embrouiller!

#### **1. Les origines**

Nous avons déjà parlé de la maçonnerie primitive que fonda



# TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE DE MGR LEFEBVRE.....	3
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE: LA GENÈSE DE LA DÉCLA-RATION DES DROITS DE L'HOMME DE 1789.....</b>	<b>13</b>
I. 1747: "LES FRANCS-MACONS ÉCRASÉS" .....	15
II. QU'EST-CE QUE LA FRANC-MACONNERIE? .....	32
III. LES THÉORICIENS DU DROIT NATUREL.....	62
IV. L'ACTION DES "CACOUACS" .....	79
V. LA RÉVOLUTION MACONNIQUE AMÉRICAINE .....	99
VI. LES ILLUMINÉS DE BAVIÈRE.....	119
VII. LES FRÈRES IMPOSENT LA DÉCLARATION DE 1789.....	132
<b>DEUXIÈME PARTIE: UNE IDÉOLOGIE DIABOLI- QUE</b>	<b>171</b>
VIII. LES PAPES CONDAMNENT LA FRANC - MACONNERIE .....	173
IX. L'APOSTASIE DE LA "FILLE AÎNÉE DE L'ÉGLISE" .....	206
X. DES DROITS "MONSTRUEUX" (PIE VI).....	224
XI. LA "VOLONTÉ GÉNÉRALE", PARAVENT DU POUVOIR OCCULTE.....	249
XII. LE "GRAND OEUVRE" .....	263
<b>TROISIÈME PARTIE: LA RÉVOLUTION CON - QUIERT LE MONDE.....</b>	<b>285</b>
XIII. RECULER POUR MIEUX SAUTER - MARCHE VERS LA RÉPUBLIQUE .....	287
XIV. "C'EST LA LUTTE FINALE" .....	315
XV. LES LOUPS DANS LA BERGERIE .....	345
XVI. LES CATHOLIQUES LIBÉRAUX.....	373
XVII. UNE "RÉVOLUTION EN TIARE ET EN CHAPE" .....	393
ANNEXE: UN DOCUMENT PONTIFICAL FONDAMENTAL .....	447
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>455</b>
BIBLIOGRAPHIE .....	465

LA